

sans que l'on retrouve d'abeilles mortes en grandes quantités. » Contrairement aux anciens pesticides, qui étaient pulvérisés, les nouveaux enrobent les semences et leurs doses sont plus faibles. « Mais ce sont des substances neurotoxiques beaucoup plus puissantes, qui agissent très longtemps, s'inquiète Pascal Jourdan. Avec de faibles quantités par hectare, la plante est protégée jusqu'à la récolte, mais des résidus de pesticides remontent jusqu'aux pollens. »

### L'interdiction salubre du Gaucho et du Régent

Pascal Jourdan en veut pour preuve les conclusions de deux rapports demandés par le ministère de l'Agriculture, l'un sur le Gaucho, l'autre sur le Régent. Ces rapports avaient montré que les abeilles étaient exposées à des résidus de ces pesticides présents dans les pollens et les nectars de plants de tournesol et de maïs. Pour Philippe Vannier, de l'Afssa, cette exposition ne prouve pas que les abeilles en sont victimes, car les doses

retrouvées ne sont pas mortelles pour l'insecte. Mais il reconnaît que cela ne blanchit pas les pesticides. « Les études expérimentales dont nous disposons actuellement ne permettent ni d'infirmier ni de confirmer la toxicité chronique des pesticides sur les abeilles, car elles sont faites dans des conditions particulières et ne sont pas extrapolables à grande échelle. »

Dès 1999, par mesure de précaution, le ministère de l'Agriculture a suspendu l'utilisation du Gaucho sur les semences de tournesol, l'une des cultures privilégiées par les abeilles pour extraire le nectar dont elles fabriquent le miel (voir «60» n° 371, avril 2003). Cinq ans plus tard, la suspension a été étendue aux semences de maïs, une plante peu attractive pour la miellée, mais dont les abeilles butinent le pollen. Quant au Régent, son utilisation dans l'agriculture, toutes semences confondues, a été suspendue en 2004. Pour l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), l'un des syndicats apicoles, on note une nette baisse de la mortalité

## L'apiculture, une activité de complément ou de loisir

Sur environ 70 000 apiculteurs français, moins de 3 % ne vivent que de l'apiculture et détiennent près de la moitié des ruches. L'immense majorité pratique cette activité en complément d'une autre activité ou pour le loisir. En 2008, les apiculteurs français ont produit la moitié du miel consommé par les ménages, soit 20 000 tonnes environ, l'autre moitié étant importée, notam-

ment depuis l'Argentine, le Mexique, la Hongrie, la Chine...

En rayon, on trouve essentiellement du miel "toutes fleurs", mais chaque région a ses spécialités, comme le miel de tournesol dans les régions de grandes cultures, de lavande dans le Sud-Est ou, plus rare, de sapin dans le Nord-Est et le Massif central. Il existerait plus de quarante "crus" différents.

hivernale depuis le retrait de ces deux pesticides. Une première victoire pour la Coordination nationale apicole, qui regroupe l'ensemble des syndicats unis contre les pesticides. Mais, pour les apiculteurs, le combat continue. Ils demandent l'interdiction du Gaucho sur les céréales (blé, orge, avoine) et la betterave. Ces plantes sont peu attractives pour les abeilles, mais le pesticide persiste dans les sols. « Si une culture de tournesol succède à une culture de blé traitée, le tournesol sera indirectement traité, avec des effets sur les abeilles. Pour les betteraves, le problème est le même, sauf si la rotation se fait avec des plantes non attractives pour les abeilles », explique Henri Clément, président de l'Unaf.

### Un nouvel insecticide suspect : le Cruiser

Les apiculteurs s'inquiètent également des interactions entre les insecticides et autres produits phytosanitaires et les nappes phréatiques. Un thème peu exploré par la recherche scientifique. Enfin, ils tentent de faire interdire un nouvel insecticide de la famille des néonicotinoïdes,

autorisé depuis 2008 sur les semences de maïs, le Cruiser (thiaméthoxam). Pour l'heure, sans succès. « On n'a pas constaté d'effet du Cruiser sur les abeilles au moment de la floraison du maïs. Mais il faudra estimer les effets sur le long terme », commente Pascal Jourdan, du CNDA. Il regrette que l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser ait été prolongée pour la deuxième année, alors que les résultats des analyses de résidus dans le pollen de maïs n'ont toujours pas été diffusés pour 2008.

À l'Inra, Bernard Vaissière rejoint l'inquiétude des apiculteurs concernant les pesticides, au regard de la situation des autres insectes pollinisateurs. « Plusieurs publications scientifiques démontrent le déclin des abeilles dans leur ensemble, domestiques et sauvages, ainsi que d'autres pollinisateurs comme les papillons. Tous ces insectes pollinisateurs souffrent de maux qui ne sont pas propres à l'abeille domestique, dont les pesticides font partie. » L'affaiblissement des abeilles ne serait que la partie émergée d'un véritable désastre écologique annoncé. ■

**Apiculteurs, agriculteurs et firmes, réunis au sein du réseau Biodiversité pour les abeilles, développent les jachères agricoles pour les insectes pollinisateurs.**



J.-P. MULLER/AFAP